Zeitschrift: Bulletin de l'Association Jean-Jacques Rousseau

Herausgeber: Association Jean-Jacques Rousseau

**Band:** - (2006)

Heft: 66

**Artikel:** À propos d'un projet de médaille

**Autor:** Eigeldinger, Frédéric S.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1080305

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# A PROPOS D'UN PROJET DE MÉDAILLE

Si les portraits de Rousseau d'après nature sont rares en raison même des refus successifs du modèle d'être représenté<sup>1</sup>, il n'est pas étonnant par conséquent qu'il n'existe aucune médaille fixant son image de son vivant, alors qu'elles ont été nombreuses après sa mort<sup>2</sup>. Pourtant il y a eu une tentative en 1769 mais elle s'est soldée par un refus catégorique de l'écrivain, dû à sa méfiance de tout ce qui venait de Genève.

Réfugié sur sa montagne de Monquin, il reçoit une lettre de Genève du 31 mars émanant d'un sincère admirateur et ami, Christophle Beauchâteau. Celui-ci lui transmet un projet que lui a confié «Monsr. Thuilier, Négociant en horlogerie, vertueux Citoyen, et l'un des plus dignes d'entre les Commissaires de la Bourgeoisie»<sup>3</sup>. Il s'agit «de faire graver votre portrait en Médaille» par «un graveur allemand» fort habile. L'artiste se rendrait sur place «pour voir par lui-même ce qui manque aux divers portraits qu'on a de vous». Avec une rapidité étonnante, la réponse de Rousseau, fulgurante, date du 4 avril (CC 6562):

Vous vous moquez de moi, Monsieur, avec votre Medaille. Allez, je ne veux point d'autre Medaille que celle qui restera dans les cœurs des honnêtes gens qui me survivront et qui connoitront mes sentimens et ma destinée.

Je vous salue, Monsieur, trés humblement.

JJR

Alors qu'il rédige les derniers Livres de ses *Confessions*, Jean-Jacques ne veut pas entendre parler d'autre image de lui que celle de l'histoire de son âme destinée à sa justification devant la postérité. Mais le projet genevois a dû passer aussi par Amsterdam car il semble que Marc-Michel Rey, toujours à l'affût d'un portrait de Rousseau, en ait été avisé. C'est du moins ce qu'on peut en déduire d'une lettre du

CC 6560. Sur Jean-Antoine Thuillier (1728-1799), voir la note h de CC 5379.

Voir François Matthey, «L'entreprise des portraits», Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau, Genève, Jullien, t. 36, 1963-1965, p. 87-104.

Le recensement de ces médailles reste à faire. En attendant on se reportera à l'ouvrage de F. de Girardin, *Iconographie de Jean-Jacques Rousseau*, Librairie centrale d'art et d'architecture, Paris, [1908], p. 280-286, n<sup>os</sup> 1211 à 1237 et au catalogue ciaprès dressé par François Matthey.

Citoyen à son éditeur, qui vient de lui dédicacer avec enthousiasme son édition des *Loix de Platon*<sup>4</sup>, dédicace datée du même jour (1<sup>er</sup> mai) que celle à DuPeyrou d'une nouvelle édition des œuvres de Rousseau<sup>5</sup>. La mauvaise humeur de Jean-Jacques est doublement manifeste. D'abord il écrit à Rey le 27 avril: «Vous pouvez dédier à qui bon vous semblera le recueil que vous avez fait de mes écrits. N'ayant pris aucune part au recueil je ne veux pas me mêler de la dédicace» (*CC* 6570). Puis le 11 juin:

Je ne connais point non plus M. Tuiller de Genève et ne sais ce qu'il me veut avec son graveur et sa médaille. Je ne veux ni de l'un ni de l'autre. Je ne suis point, et surtout dans ce siécle, un homme à Medailles, et quand j'en serois, j'aimerois mieux être de ceux dont on demande pourquoi ils n'ont point de médaille, que de ceux dont on demande pourquoi ils en ont. (CC 6579)

Voilà une réaction profondément rousseauiste! Elle témoigne aussi à l'évidence d'une réminiscence, consciente ou non, de Plutarque qui écrit dans «Les dits notables des Lacédémoniens»:

[Caton l'ancien] avoit opinion que chacun doit avoir plus de honte de soy-mesme, que d'autre personne quelconque. Voyant que plusieurs prochassoient que lon leur erigeast des statues: «J'aime mieux, disoit-il, que lon demande pourquoy on n'a point erigé de statue à Caton, que pourquoy on luy en a erigé.»

A quand une étude recensant les emprunts de Rousseau à Plutarque ?... A quand un catalogue des médailles de Jean-Jacques ?

## Frédéric S. EIGELDINGER

Loix de Platon, par le traducteur [J.-N. Grou] de la République, Amsterdam, Marc-Michel Rey, 1769, 2 vol. Rousseau écrit à Rey le 23 novembre 1769: «Je vous remercie d'avoir bien voulu me dédier les loix de Platon. Je suis sensible à votre bonne intention et à l'honneur que vous m'avez fait: mais si j'en avais été le maître, cette dédicace n'aurait point eu lieu. Je ne connais du tout point l'auteur de cette traduction, mais je ne puis vous dissimuler que les notes en sont d'un homme injuste, malintentionné et de mauvaise foi» (CC 6635). Sur la question, voir la note f que Leigh consacre au problème. Grou protestera de son côté contre la dédicace de cet ouvrage à Rousseau (CC 6623).

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Voir *CC*, t. 37, A585, p. 361.

<sup>6</sup> Œuvres morales et mêlées de Plutarque, éd. J. Amyot, Paris, 1587, p. 203v.